

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du vendredi 30 août 2024

Délibération N° DE_2024_063

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	12
Date de la convocation : 26/08/2024		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente août deux mille vingt-quatre, à 10 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT (SALMIECH).

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT (SALMIECH), Monsieur Robert BOS (SALMIECH), Madame Cécile SAVY (SALMIECH), Monsieur Gilles SEGURET (SALMIECH), Monsieur Pierre CARCENAC (SALMIECH), Madame Muriel LAPIERRE (SALMIECH), Madame Marie-Reine RIVIERE (SALMIECH), Monsieur Alain VERNHES (SALMIECH), Monsieur Nathan CARCENAC (SALMIECH), Monsieur Patrick PENNEC (SALMIECH), Monsieur Jean-Louis LAPIERRE (SALMIECH), Monsieur Thierry PALAZETTI (SALMIECH)

Représentés :

Absents et Excusés : Monsieur Simon FOURNIER (SALMIECH), Monsieur René CLUZEL (SALMIECH), Monsieur Adrien COLOMB (SALMIECH)

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nathan CARCENAC (SALMIECH) est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Régularisations des avances faites aux budgets annexes Lotissement Pépinière 1, 2 et 3 par le Budget Principal

Monsieur le Maire rappelle que les budgets annexes des lotissements Pépinière 1, Pépinière 2 et Pépinière 3 ont été créé pour retracer les opérations d'aménagement successives de l'ensemble des lots de chacun de ces trois lotissements sur la commune de Salmiech.

Pour leurs réalisations, ces budgets ont bénéficié d'avances de la part du budget principal de la commune comme suit :

- PEPINIERE 3 : 40 000,00 €
- PEPINIERE : 99 223,97 €
- PEPINIERE 2 : 315 066,83 €

Soit un solde global d'un montant de 454 290.80€.

Date de transmission de l'acte: 31/10/2024

Date de réception de l'AR: 31/10/2024

012-211202551-DE_2024_063-DE

A G E D I

DE_2024_063